Communiqué de presse

Toulon, le 11 septembre 2015

Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) annoncé à DCNS :

la CFE-CGC DCNS a fixé sa position lors de son Assemblée Générale

Le syndicat national CFE-CGC de DCNS a tenu son assemblée générale à Toulon jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2015 et désigné l'équipe dont le nouveau Président, Olivier MENARD, a animé les réflexions sur le PSE annoncé à DCNS.

La présence des responsables de la Fédération de la Métallurgie CFE-CGC, Gabriel ARTERO président, Jean-Yves HEMERY secrétaire général et Eric LABOURE secrétaire national chargé du développement et président de l'Union Départementale du Var a éclairé les débats.

Le syndicat CFE-CGC DCNS avait écrit début septembre pour dénoncer l'empressement de la direction.

La CFE-CGC DCNS a obtenu le 8 septembre un calendrier moins contraint, de repousser le traitement du thème concernant le Temps de travail (OTT) au premier trimestre 2016 et le transfert des personnels dans une filiale sur la base du volontariat uniquement.

La CFE-CGC DCNS exige d'obtenir des justificatifs économiques étayés sur l'efficacité des mesures que la direction prévoit. Sans ces justifications, il n'est pas envisageable de signer un accord.

La CFE-CGC DCNS réclame une stabilisation des organisations qui ont été depuis 10 ans remaniées en permanence et la mise à niveau des outils (Systèmes d'Information et industriels) pour contribuer à la performance recherchée.

La CFE-CGC DCNS combattra tout licenciement sec déguisé.

Contacts presse

Olivier MENARD (Président CFE-CGC DCNS) : 06 77 10 81 00
Véronique BACHELET (DSC CFE-CGC DCNS) : 06 16 42 63 49
Franck LE DU (DS CFE-CGC DCNS) : 06 60 02 36 72

Syndicat CFE-CGC DCNS
DCNS Services TOULON – Bât des Syndicats - BP 517 - 83041 TOULON CEDEX 9
☎ : 04 94 18 23 54